

Conseil du 31/03/2009

Le prochain conseil municipal se tiendra donc le 31 mars 2009.

A l'ordre du jour nous trouvons le débat sur les orientations budgétaires 2009, débat qui doit se tenir dans les deux mois avant l'examen du budget ! (article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales).

Figurent aussi au même ordre du jour :

1. PV séance du 20/02/09
2. Orientations budgétaires 2009
3. Taux taxe ordures ménagères 2009
4. Déclaration préalable à l'édification des clôtures
5. Avenant au marché de traitement des ordures
6. Contrat d'accompagnement dans l'emploi - recrutement d'un agent suite tempête
7. Admission en non valeur
8. Avenant contrat d'élaboration PLU
9. Demandes de subvention au SDEEG pour travaux d'éclairage public et d'enfouissement de réseaux
10. Demandes de subvention au conseil Général pour enfouissement réseaux France Télécoms
11. Convention d'aménagement d'école

Le conseil s'est tenu à la date prévue. Les points à l'ordre du jour ont tous été abordés et, à l'exception d'un, ont été adoptés à l'unanimité des présents ou représentés. Le seul point n'ayant pas fait l'unanimité concerne le complément de subvention (5500 € environ) proposé pour l'association relais bébé. Nous n'avons pas en effet obtenu d'explication claire sur ce complément au titre de 2008. Les avances pour cette association au titre de 2009 ont par contre obtenu l'unanimité.

Un point secondaire a toutefois retenu notre attention. M. Guillemet souhaite que son groupe (dont il est le seul représentant) soit désormais désigné comme groupe "indépendant". Nous venions d'apprendre que M. Guillemet, absent avait donné pouvoir à un élu de la majorité ! En matière d'indépendance, c'est pour le moins une attitude cocasse !